



CES HOMMES QUI VIENNENT DU FROID



Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la situation alimentaire de l'Europe était, pour le moins, préoccupante. D'une part la demande de denrées était importante, d'autre part les moyens de production et de transport étaient désorganisés, voire paralysés.

Si la production reprenait peu à peu, le transport demeurerait le problème fondamental. Réunis à Paris en 1946, plusieurs représentants d'Administrations ferroviaires, dont la SNCB, eurent l'idée de réunir leurs efforts pour remé-

dier à cette situation et, en 1949, fut fondée la Société coopérative de droit belge "Interfrigo".

Créée pour optimiser l'utilisation d'un parc de wagons adaptés aux transports internationaux sous régime de température dirigée, la Société a connu un développement spectaculaire, enregistrant en 1979 un trafic de plus de 4 milliards de tonnes-kilomètres. Face au marché potentiel que représente la Belgique, Interfrigo entend bien faire jouer tous les atouts dont il dispose.

1. La disponibilité commerciale en tous points du pays.

En étroite collaboration avec son Représentant national, la Société Interferry, et les représentants locaux de la SNCB, les services commerciaux d'Interfrigo ont la volonté bien arrêtée d'être à l'écoute permanente du marché belge et de répondre ainsi rapidement à toute demande de transport.

On remarque partout un intérêt croissant de la clientèle pour le transport par fer, y compris pour les marchandises délicates qui nécessitent un transport à température constante.

Economiques, non polluants, faibles consommateurs d'énergie, les wagons réfrigérants et frigorifiques sont, en effet, à même de faire face, à la fois, à un trafic régulier et aux pointes importantes qui caractérisent le transport de denrées périssables. Que ce soit pour du beurre ou du fromage à destination de l'Italie, pour des fruits exotiques transitant par nos ports vers l'Europe entière ou pour retrouver sur la table, aux premiers frimas, les mandarines tant appréciées, une chaîne de transport va s'organiser, regroupant des hommes de nationalités bien différentes,

(suite page 23)



pour garantir, de jour comme de nuit, de pays à pays, la qualité du produit durant son acheminement du producteur au consommateur.

Bien implantée en Belgique, la Société, grâce à l'adhésion de 23 réseaux-membres et à ses nombreuses représentations, couvre quasi-totalité de l'Europe, le bassin méditerranéen et le Moyen-Orient.

2 - Un parc bien adapté aux exigences du transport.

Outre les quelque 18.000 wagons appartenant aux divers Réseaux-membres, Interfrigo dispose en propre d'un parc de 7.500 wagons se composant essentiellement de wagons réfrigérants (pour les produits à transporter à une température normalement supérieure à 0° degré C°) et de wagons frigorifiques (offrant une gamme de température de - 25 à + 20 degrés C°).

Le développement de la palettisation renforce encore l'avantage du matériel ferroviaire car la disponibilité et la ponctualité du wagon améliorent l'organisation du travail des chargeurs et diminuent de ce fait l'irrégularité des horaires du personnel de manutention.

Face à cette évolution, la Société procède continuellement à de nombreux aménagements techniques visant à rendre encore meilleures les performances d'un matériel spécialisé dont la gestion sera bientôt placée totalement sous contrôle de moyens informatiques susceptibles de favoriser sa mise à disposition, son acheminement et sa rotation.

3. Un service modulé en fonction de la clientèle.

Pour alléger au maximum les soucis de ses clients, Interfrigo a développé trois grands types d'offres de transport.

Le service "complet":

Dans le cadre de ce service, Interfrigo est interlocuteur unique de la clientèle et lui offre un prix forfaitaire comprenant le coût du transport ferroviaire, la fourniture du matériel, la surveillance et l'approvisionnement de la machinerie en vue de maintenir la température demandée pendant toute la durée du transport ainsi que l'assurance sur la marchandise en cas de défectuosité de la machinerie. Ce type de trafic enregistre une progression constante, ce qui montre l'intérêt de la clientèle pour cette forme d'offre flexible et transparente.

Le service "mise à disposition":

Dans ce type d'offre, seul le prix du transport ferroviaire reste de la compétence des Chemins de Fer. L'expéditeur aura donc comme interlocuteurs:

- Les Chemins de Fer pour le prix du transport;
- Interfrigo pour le prix du service du froid.

Le service "surveillance":

Ce service s'applique au matériel privé (wagons ou conteneurs à machinerie autonome ou non) pour lequel Interfrigo assure le service du froid sur le plan international. Ici également l'expéditeur négocie le prix du transport avec les Chemins de Fer et le prix du service du froid avec Interfrigo qui veillera au maintien de la température requise pendant toute la durée du transport.

4. L'amélioration permanente de la qualité d'acheminement.

Dans tous les cas où l'expéditeur confie son transport à Interfrigo et donc, le remet accompagné d'un bulletin IF, il est certain de pouvoir bénéficier constamment d'un acheminement prioritaire et rapide.

Dans le secteur hautement concurrentiel qui est celui des transports sous température dirigée, la Société a voulu poursuivre une politique de "qualité" de service. A cet effet, elle a instauré un système "d'acheminements programmés IF", repris dans un plan d'action à long terme adopté par 16 réseaux.

Ce nouveau service, déjà mis en application depuis plus d'un an dans le trafic au départ de l'Italie et de la Grèce consiste en:

- une définition de plans d'acheminement publiés dans les dépliants-horaires mis à la disposition de la clientèle;
- un contrôle systématique, par moyens mécanographiques, du rapport entre l'acheminement prévu et la durée réelle de transport de chaque wagon.

Ces contrôles, qui s'effectuent déjà en 300 endroits différents, seront encore affinés de façon à améliorer tant les plans d'acheminement que leur fiabilité.



5. A votre service!

Le Représentant commercial de la SNCB dans votre région
La Direction commerciale de la SNCB
Division C 62-1,
tél.: 02-523.80.80 (int. 2680)
85, rue de France
B-1070 BRUXELLES

Interferry S.A.
Zomerweg, 26
Tel. 031/41.69.50
B-2030 ANTWERPEN
Interfrigo
Wettsteinplatz 1
tél. 061/26.33.33
CH-4005 Bâle

